cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : caroline caroline savard
https://www.cadre21.org/membres/9ab10cf04e126cd23bb21d2c

Date d'obtention : 2024-07-10 19:37:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

L'amorce: Dans quel contexte les événements se sont-ils déroulés?
Nature: Quelle est la nature des gestes posés et des images partagées?
Intentions: Quelles sont les intentions derrière le partage d'images intimes?
Étendue: Quelle est l'étendue du partage et de la propagation des images et ou vidéos?
Rencontrer les gens impliquées et faire une cueillette de données exhaustives et par la suite définir la suite soit dénonciation policière et appel aux parents etc. Évaluer si geste malveillant et ou l'intention est crucial.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il faut être très vigilant et même si la personne ne dénonce pas et que c'est un tiers nous devons intervenir et surtout ne pas banaliser la situation en croyant que le consentement de la personne a été donné à son possesseur de photos donc on ne fait rien. Ne pas confondre confidentialité et protection aux mineurs aussi. Si un parent se présente nous devons le référer aux services des policiers également si il veut faire une plainte et l'orienter comme il se doit.
De plus la collaboration ou la non-collaboration implique la même action au final. Donc la personne est mieux de donner son cellulaire volontairement car il sera au pire saisi.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Confisquer le cellulaire et appliquer la loi même si les photos ont été faits avec un soi disant consentement on s'entend que la personne est souvent mineure donc nous devons agir et vite car la propagation et divulgation du matériel peut avoir des conséquences désastreuses pour la victime. Le premier 48h est crucial et on doit appliquer le protocole rapidement. C'est délicat quand la personne qui a remis le matériel n'a pas dénoncé elle-même mais c'est son ami ou son parent car pour lui il ne voit pas le mal et peut être humilié ce qui peut aussi être grave. Nous devons axé sur une approche de non-jugement et de bienveillance très forte.

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org